

- Pour diffusion immédiate

## **La création du *Fonds pour les infrastructures communautaires francophones*, une initiative bien attendue par la communauté fransaskoise**

Regina, le 29 juin 2011 – Le lancement du *Fonds pour les infrastructures communautaires francophones* par l'honorable Donna Harpauer, Secrétaire provinciale et Ministre responsable des affaires francophones pour la Saskatchewan, est bien reçu par la communauté fransaskoise. « Depuis le dépôt du budget provincial au mois de mars 2011, nous savons qu'un fonds de 100 000 dollars a été prévu pour répondre aux besoins en infrastructure communautaire de la communauté fransaskoise, » a dit le président de l'*Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF) monsieur Paul Heppelle. « Aujourd'hui nous connaissons les critères d'éligibilité, les modalités permettant d'accéder à ces fonds et les échéanciers prévus par la Direction des affaires francophones. »

« Nous sommes particulièrement satisfaits que ce fond soit permanent et soit renouvelé d'année en année, » a ajouté monsieur Heppelle. Ce montant de 100 000 dollars, mis à la disposition des organismes du réseau communautaire fransaskois est un début, notre intention est de continuer à travailler avec le gouvernement provincial pour augmenter le montant des fonds disponibles au cours des années à venir. Les besoins communautaires sont de plus en plus urgents, car les infrastructures prennent de l'âge et ont besoin d'entretien. De plus, lorsque la communauté fransaskoise veut innover ou mettre en place des nouveaux projets en infrastructure, il est important de savoir que la province peut appuyer substantiellement ces initiatives.

En décembre dernier, les résidents de Saskatoon ont témoigné de l'ouverture officielle du Centre de production de la Troupe du jour. La province avait alors participé au financement de ce bâtiment qui permettra au théâtre fransaskois de grandir et à la culture et la langue française d'en être ainsi enrichies. La mise sur pied de ce fonds nous permet d'envisager une multiplication de ce genre d'initiatives ou encore d'effectuer des travaux d'entretien à des infrastructures existantes.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*

-30-

Source :  
Marc Masson  
Directeur des communications ACF  
924-8532